n°ISSN 2742-5819



Herbeys Infos

Bulletin Municipal

N° 272 - Février-Mars-Avril 2025



Le 31 mars, le Conseil Municipal a approuvé notre budget 2025 qui représente 2 143 000 € dont 743 000 € en investissement et 1 400 000 € en fonctionnement. Les difficultés n'ont pas manqué dans la réalisation de cet exercice budgétaire au regard d'une situation financière contrainte et des réglementations administratives imposées. Un budget équilibré et sans hausse d'impôts. Si la Commune a pris la décision du maintien du gel du taux des taxes directes locales, de son côté l'État augmente les bases de calcul de 1.7%.

Nous poursuivons nos efforts pour améliorer la vie communale. Le projet de renaturation et de végétalisation du contour de l'Église et de la Mairie en est un bel exemple afin de proposer une valorisation du centre bourg. Le Conseil Municipal a choisi également de ne pas voir la forêt communale comme une simple ligne budgétaire mais bien comme un patrimoine à gérer sur le long terme. Les faits ne nous donnent pas tort. Le patrimoine agricole de la Commune s'accroît par l'achat de terrains.

En matière de logement, la Commune reprend la gestion de trois habitations jusqu'à ce jour gérées par Alpes Isère Habitat. Le bail arrivant à échéance, la Commune n'a pas souhaité le renouveler. Ces habitations restent labelisées « habitat social ».

Les prochaines semaines vont nous donner de nombreuses occasions de nous retrouver comme ce fut le cas pour ce merveilleux carnaval et sa déambulation au sein de la Commune. Une bien belle réussite! Je n'ai de cesse de remercier l'ensemble des bénévoles, les organisateurs de ces animations pour leur dynamisme, leur dévouement! Autant de rendez-vous qui permettent de tisser des liens et de renforcer l'attachement à notre commune.

En dernière page du Bulletin, vous trouverez la liste des évènements festifs, culturels et sportifs à venir. Un beau début de printemps à Herbeys. Les jours s'allongent, la nature s'éveille... Que ce printemps soit pour toutes et tous une saison de renouveau, d'échanges et de partage.

Bonne lecture et à très bientôt!

Bien à vous,

Le Maire,

Françoise FONTANA

SOMMAIRE

p. 2	Infos pratiques	p. 24	Tribune libre
p. 3	Petites annonces	p.25	Vie associative
p. 4	Vie municipale	p.28	Vie culturelle
p.18	Grenoble-Alpes Métropole vous informe	p.32	Agenda
p.19	Retour en images		

INFORMATIONS PRATIQUES



Lundi: 8h30 - 11h30 / 13h30 - 18h00 **Mardi, mercredi**: 8h30 – 11h30

Jeudi, vendredi: 8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h00

Vacances scolaires:

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

www.herbeys.fr

Tél.: 04 76 73 63 76 Fax: 04 76 72 09 65 Courriel: commune.herbeys@wanadoo.fr

Pour contacter vos élus: prenom.nom@herbeys.fr Merci de mettre la commune d'Herbeys en copie de vos mails pour vous assurer de la prise en compte des messages lorsque

vos élus sont absents.



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

04 76 59 59 59 - ww.grenoblealpesmetropole.fr

RÉGIE EAU & ASSAINISSEMENT: 04 76 59 58 17 Secrétariat secteur régie des eaux : 04 85 59 50 00

Astreinte: 04 76 98 24 27

DÉCHETTERIES:

Les habitants ont accès librement aux 22 déchetteries de l'agglomération grenobloise (http://www.lametro.fr/107-dechetteriegrenobleagglomeration.htm)

Déchetterie de Vaulnaveys-Le-Haut Tél. 04 76 03 26 80

du lundi au samedi 8h15-12h00 / 13h00-17h30

du 1er juillet au 31 août : du lundi au vendredi 8h15-15h00

le samedi 8h15-12h00 et 13h00-17h00

COLLECTE ORDURES MENAGERES: le vendredi Bacs de recyclages : place du marché & terrain de sport. Commande de containers, composteurs : 0 800 500 027

PERMANENCE ARCHITECTURALE:

Prendre rdv avec l'architecte conseil au 04 85 59 99 35 ou à

henry.galindo@grenoblealpesmetropole.fr

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Sandrine Martin-Grand et Michel Doffagne

RDV auprès de leur collaboratrice Nathalie Béranger au 04 76 00 37 47 ou par courriel: nathalie.beranger@isere.fr

ENEDIS

Accueil Raccordement Électricité: 09 69 32 18 11

www.connect-racco.erdfdistribution.fr

Raccordement producteurs (photovoltaïque, éolien...):

09 69 32 18 00

Accueil Administrés Dépannage: 09 72 67 50 38

Autres renseignements: 09 69 32 18 53

Télécharger l'application : «ENEDIS à mes côtés». Les clients pourront contacter facilement les services dépannage ou raccordement d'ENEDIS, obtenir des informations sur les coupures d'électricité et des recommandations en matière de prévention des risques électriques.

MÉDIATHÈQUE

Mercredi: 10h - 12h / 14h - 18h

Vendredi: 16h - 19h — **Samedi**: 9h-12h

Vacances scolaires :

Lundi, jeudi : 14h-17h30 - **Vendredi** : 14h-18h

http://bibliotheque.herbeys.fr

Tél.: 04 76 73 67 23 - Courriel: bibliotheque@herbeys.fr

MARCHÉ

Dimanche de 9h à 12h en face de la Mairie : boulanger, fromager, boucher, poissonnier, vins et jus de fruits, fruits et légumes de saison, articles artisanaux en tissu.

ESPACES VERTS

Arrêté Préfectoral n°38-2016-05-12-0005

Interdiction du brûlage des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pied, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel pour tous.

Tondeuses et machines : horaires à respecter Jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 Interdit dimanches et jours fériés

NUMÉROS UTILES

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS: 04 76 78 89 09

SANTÉ - HERBEYS

Cabinet médical: 04 80 42 24 77

Kinésithérapeute: 09 70 99 79 73 - 358 Rte d'Uriage

DÉFIBRILATEUR CARDIAQUE

Parking école / MPT - À gauche des boîtes aux lettres

GENDARMERIE

Vigilance cambriolage : Prévenir la gendarmerie de Saint-Martin-d'Uriage au 04 38 42 03 08 en cas de comportement suspect.

VIOLENCES FEMMES INFO: 3919

JUSTICE

Conciliateur de justice

Maison des Habitants Capuche-Grenoble: 04 76 87 80 74

Défenseur des droits: 09 69 39 00 00 ou

www.defenseurdesdroits.fr

Maison de justice et du droit - 25 av Constantine-Grenoble

04 38 49 91 50 - mjd-grenoble@justice.fr

PETITES ANNONCES



Vend livre Herbeys, histoire d'un village dauphinois aux portes de Grenoble de Marguerite Vianney-Liaud - Bon état prix 50 €.

Vend imprimante laser HP Envy 6000 - Peu servie Connectable avec portable. 30 €



Pour les deux annonces : 06 60 35 40 76 - Mireille

KARINE MAZUEL VTC-HERBEYS



Besoin de vous rendre à la gare pour des raisons professionnelles ou personnelles ? Ou peut-être d'accompagner vos enfants à leurs activités, d'aider une personne âgée à se déplacer pour un rendez-

vous ou faire ses courses ? Quelle que soit votre destination, **Karine MAZUEL**, chauffeur VTC sérieuse, discrète et organisée, vous propose ses services. Pour toute réservation ou information, contactez-moi au 07 75 86 91 78.

Parents de deux jeunes enfants démarrant la crèche pour l'un, et l'école pour l'autre, cherchent personne intéressée pour les récupérer une fois par semaine environ (fréquence à discuter) à la crèche et à l'école. Nous habitons le Noyaret. Merci de nous contacter au 06 86 73 14 32. **Camille et Andrew**.





MARCHÉ DU DIMANCHE



DE LA VIANDE...

Guillaume et Virginie vous proposent, chaque dimanche sur le marché, des poulets rôtis Label Rouge ainsi que divers plats préparés, comme du rougail ou d'autres spécialités selon les

semaines. Pour toute réservation ou information, vous pouvez les contacter au 06 45 77 41 36.



ET DU POISSON!

Julien Prial navigue entre les marchés de la Savoie, la Haute-Savoie et désormais l'Isère pour vous proposer des poissons! Tout droit venu de Chambéry, il est présent, depuis le dimanche 30 mars, au marché d'Herbeys. Attention, il ne sera là qu'un dimanche sur deux! Vous pouvez le contacter au 06 01 24 59 42.

UNE NOUVELLE ORGANISATION AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Une nouvelle organisation et de nouveaux horaires sont en place depuis le mois de mars. Aussi, vous aurez le plaisir de voir Catherine Larnaudie à l'accueil de la Mairie en plus de Sandrine Chapel et Maryline Delporte.

Ci-dessous les horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi: 8h30 - 11h30 / 13h30 - 18h00 **Mardi, mercredi**: 8h30 - 11h30

Jeudi, vendredi: 8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h00

Vacances scolaires: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

Fermetures exceptionnelles de la Mairie :

Vendredi 2 mai Mardi 6 mai Vendredi 9 mai Vendredi 30 mai

EMPLOIS SAISONNIERS

La Commune recrute deux à trois personnes volontaires et motivées pour des missions de fauchage à partir du 19 mai pour 3 semaines.

Horaires : de 7h à 12h, du lundi au vendredi.

Vous êtes intéressé ? Envoyer C.V. et lettre de motivation par courrier à Madame le Maire, 27 chemin du Villard, 38320 Herbeys ou par courriel à commune.herbeys@wanadoo.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 5 mai 2025

RESTEZ CONNECTÉ À L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



Dans le cadre de l'amélioration de ses outils, la Commune est en train de changer son dispositif de communication qui permet à chaque habitant d'être tenu au courant de tout ce qui se passe : informations, actualités, animations, messages de vigilance.

Cette application s'appelle **INTRAMUROS** et viendra remplacer **POLITEIA** qui va progressivement disparaitre.

INTRAMUROS est téléchargeable gratuitement sur tous les smartphones et tablettes (sur App Store pour IOS ou sur Google Play / Play Sore pour Android) et cela sans obligation de création de compte.

C'est une application très simple d'utilisation et fort pratique pour avoir accès aux informations utiles au quotidien dans la Commune : services publics, vie associative, commerces, actualité communale et intercommunale, agenda...

Vous pouvez la télécharger dès à présent afin de vous familiariser.

La date de bascule entre les deux applications vous sera transmise via POLITEIA très prochainement. N'hésitez pas à prendre contact avec Annick Michoud pour toute aide ou explications complémentaires.



SAPEURS-POMPIERS



DEVENIR JEUNE SAPEUR-POMPIER

Pourquoi rejoindre les jeunes sapeurs-pompiers ? Les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) suivent une formation tout au long de l'année scolaire, souvent les mercredis et/ou samedis.

Ils apprennent les gestes qui sauvent, se forment aux techniques de lutte contre l'incendie, participent à des manœuvres et des cérémonies, tout en cultivant le civisme, la solidarité, le dépassement de soi et l'esprit d'équipe.

Quelles sont les modalités Il faut être âgé de 11 ans minimum et jusqu'à 18 ans (dans la pratique, plutôt de 11 à 16 ans).

Il convient de fournir un certificat médical d'aptitude physique, un certificat de vaccination antitétanique et une autorisation parentale, ou des personnes investies de l'autorité parentale.

L'inscription se fait à la rentrée scolaire au plus tard. Les sections de JSP sont ouvertes aux jeunes de nationalité étrangère qui résident en France.

DU CHANGEMENT AU SDIS 38

Après 35 années en tant que Sapeur-Pompier dont 15 à la tête de la caserne d'Herbeys, le lieutenant Olivier DIDIER quitte ses fonctions de Chef de Caserne. Il passe le commandement à l'adjudant-chef Cédric DIDIER à compter du 1er février de cette année (photo ci-contre). Une passation de commandement aura lieu le vendredi 23 mai 2025.

De formation Professeur d'Éducation Physique & Sportive, Cédric DIDIER est, depuis 6 ans, directeur adjoint dans un collège / lycée grenoblois. Son premier



engagement dans le corps des sapeurs-pompiers remonte à mars 2003. Il était, depuis mars 2015, adjoint au chef de caserne d'Herbeys, Olivier Didier, son cousin.

La caserne d'Herbeys comporte une vingtaine d'agents motivés et formés qui veillent à la sécurité des habitants de la commune et des communes alentours. Si vous souhaitez intégrer le corps des sapeurs-pompiers de l'Isère, et plus particulièrement la caserne d'Herbeys, adressez vos candidatures à gs.herbeys.chef@sdis38.fr

Deux types d'engagement sont désormais proposés : engagement de sapeur-pompier volontaire classique et engagement de sapeur-pompier volontaire différencié (exclusivement pour le secours à la personne).



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'HERBEYS Séance du 31 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Françoise FONTANA, le Maire.

Étaient présents : Fabrice AUBERT, Denis CLOR, Éric DEGROISSE, Dorisse DELEPINE, Franck FLEURY, Françoise FONTANA, Annick MICHOUD, Isabelle PATUREL, Pascal RABOT, Odile SOUVIGNET, Gilberte TORRE,

Olivier ULRICH, Stéphane VINCENT.

Absente: DECOOL Caroline

Secrétaire de séance : Isabelle PATUREL Nombre de membres en exercice : 14

Ouverture de séance : 19h15 Nombre de votants : 13

Nombre de membres présents : 13

Approbation du procès-verbal du précédent Conseil Municipal : 20.01.2025

Vote: Unanimité

N°2025- 05

Objet: Approbation du Compte de gestion 2024

Rapporteur : Denis CLOR

Il est rappelé que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Le résultat d'exécution du budget principal fin 2024 est le suivant :

BUDGET Principal	Résultat de clôture 2023	Part affectée à l'investissement 2024	Résultat 2024	Transfert ou intégra- tion de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture 2024
Investissement	020.89 €	0€	-54 829.46 €	0 €	260 191.43 €
Fonctionnement	239 993.15 €	190 000.00 €	161 305.67 €	0 €	211 298.82 €
TOTAL	555 014.04 €	190 000.00 €	106 476.21 €	0€	471 490.25 €

Considérant le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer ;

Considérant que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ; Après délibération, le Conseil Municipal

Approuve le compte de gestion du budget principal de la Commune pour l'exercice 2024.

Autorise Madame le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération et à signer toute pièce en la matière.



N°2025-06

Objet: Approbation du Compte administratif 2024

Rapporteur : Denis CLOR

Afin de clore l'exercice antérieur, il est exposé à l'assemblée le détail du compte administratif communal 2024, qui se synthétise aux résultats suivants :

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE
	Section de fonctionnement	1 160 095.69 €	1 321 401.36 €	161 305.67 €
Réalisation de l'exercice 2024	Section d'investissement	665 944.52 €	611 115.06 €	-54 829.46 €
	Total cumulé	1 826 040.21 €	1 932 516.42 €	106 476.21 €
	Section de fonctionnement	0.00 €	49 993.15 €	49 993.15 €
Reports de l'exercice 2023	Section d'investissement	0.00 €	315 020.89 €	315 020.89 €
. 0.00.0.00 = 0.00	Total cumulé	0.00 €	365 014.04 €	365 014.04 €
	Section de fonctionnement	1 160 095.69 €	1 371 394.51 €	211 298.82 €
Résultat de clôture 2024	Section d'investissement	665 944.52 €	926 135.95 €	260 191.43 €
0.000.00	Total cumulé	1 826 040.21 €	2 297 530.46 €	471 490.25 €
Restes à réali- ser et à repor-	Section de fonctionnement	0.00 €	0.00€	0.00 €
ter 2025	Section d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Section de fonctionnement	1 160 095.69 €	1 371 394.51 €	211 298.82 €
Résultats cu- mulés	Section d'investissement	665 944.52 €	926 135.95 €	260 191.43 €
maio	Total cumulé	1 826 040.21 €	2 297 530.46 €	471 490.25 €

Conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, hors de la présence de Madame le Maire et sous la présidence d'Odile SOUVIGNET, conseillère municipale la plus âgée de l'assemblée présente, après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Approuve le compte administratif du budget principal communal 2024.

Vote: Unanimité

N°2025-07

Objet : Détermination et affectation du résultat 2024 pour le budget 2025

Rapporteur : Denis CLOR

Considérant :

- la nomenclature M57,

- le compte administratif 2024,

- le résultat d'exécution du budget principal fin 2024 ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL	RÉSULTAT DE CLOTURE 2023	RÉSULTAT 2024	TRANSFERT OU INTÉ- GRATION DE RÉSULTAT PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉ- TAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE 2024
INVESTISSEMENT	315 020.89 €	-54 829.46 €	0.00 €	260 191.43 €
FONCTIONNEMENT	239 993.15 €	161 305.67 €	0.00€	211 298.82 €
TOTAL	555 014.04 €	106 476.21 €	0.00 €	471 490.25 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 de 471 490.25 € sur le budget 2025 tel que :

- report de 260 191.43 € en section d'investissement au compte 001 RI,



- report de 80 000.00 € en section de fonctionnement au compte 002 RF et affectation de 131 298.82 € en section d'investissement au compte 1068 RI.

Vote: Unanimité

N°2025-08

Objet: Approbation du budget primitif 2025

RAPPORTEUR: Denis CLOR

Vu:

la présentation du BP2025 faite en réunion d'élus en date du 10 mars 2025,

l'instruction M57,

le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 à L. 2337-3.

Considérant que le budget primitif doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril (30 avril en année de renouvellement du conseil) de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 01 janvier au 31 décembre de l'année civile.

Il est rappelé que d'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité, tandis que la section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux qui ont vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le BP 2025 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)

CHAP.	DÉPENSES	BP 2025		
011	Charges à caractère général	496 655.00		
012	Charges de personnel	650 000.00		
014	Atténuations de produits	105 000.00		
65	Autres charges de gestion courante	63 260.00		
66	Charges financières	46 000.00		
67	Charges exceptionnelles	1 085.00		
Total dépens	1 362 000.00			
023	Virement à la section d'investissement	16 000.00		
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	22 000.00		
Total dépens	38 000.00			
	Total dépenses de fonctionnement			

VIE MUNICIPALE -

CHAP.	RECETTES	BP 2025		
013	Atténuations de charges	17 000.00		
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	215 985.00		
73	Impôts et taxes	27 300.00		
731	Fiscalité locale	902 000.00		
74	Dotations et participations	69 700.00		
75	Autres produits de gestion courante	88 000.00		
76	Produits financiers	15.00		
Total recette	1 320 000.00			
002	Résultat de fonctionnement reporté	80 000.00		
	Total recettes mixtes de fonctionnement			
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	0.00		
	Total recettes d'ordre de fonctionnement			
	Total recettes de fonctionnement			

SECTION D'INVESTISSEMENT (en $\ensuremath{\varepsilon}$)

CHAP.	DEPENSES	BP 2025		
13	Subvention d'investissement	251 000.00		
16	Emprunts et dettes assimilées	76 000.00		
20	Immobilisations incorporelles	10 000.00		
204	Subvention d'équipement versées	2 250.00		
21	Immobilisations corporelles	128 100.00		
23	Immobilisations en cours	275 650.00		
	Total dépenses réelles d'investissement	743 000.00		
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0.00		
	Total dépenses mixtes d'investissement	0.00		
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	0.00		
	Total dépenses d'ordre d'investissement	0.00		
	Total dépenses d'investissement			
CHAP.	RECETTES	BP 2025		
10	Dotations, fonds divers et réserves	136 417.07		
13	+			
	Subventions d'investissement	306 391.50		
16	Subventions d'investissement Caution et dépôts	306 391.50 2 000.00		
	Caution et dépôts	2 000.00		
16	Caution et dépôts Total recettes réelles d'investissement	2 000.00 444 808.57		
16	Caution et dépôts Total recettes réelles d'investissement Solde d'exécution d'investissement reporté	2 000.00 444 808.57 260 191.43		
16	Caution et dépôts Total recettes réelles d'investissement Solde d'exécution d'investissement reporté Total recettes mixtes d'investissement	2 000.00 444 808.57 260 191.43 260 191.43		
16 001 021	Caution et dépôts Total recettes réelles d'investissement Solde d'exécution d'investissement reporté Total recettes mixtes d'investissement Virement de la section de fonctionnement	2 000.00 444 808.57 260 191.43 260 191.43 16 000.00		



Après délibération, le Conseil Municipal :

vote le budget primitif ci-dessus au budget principal de la Commune pour l'exercice 2025,

vote au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement,

délègue à Madame le Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel),

donne pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Vote: Unanimité

Odile Souvignet attire l'attention des élus sur un usage des moyens financiers de la Commune très centré sur le centre bourg en comparaison à ceux consacrés à l'agriculture, aux forêts, aux espaces naturels. Elle considère que l'idée de réserver 50 000 € pour la création de parkings n'est pas une priorité.

Le projet de parking au skate parc devant notamment servir à favoriser les déplacements lors de manifestations importantes où le stationnement est très limité.

N°2025-09

Objet: Taux d'imposition des taxes directes locales 2025

RAPPORTEUR: Denis CLOR

Vu l'article 72-2 alinéa 3 de la Constitution du 4 octobre 1958, relatif aux ressources fiscales et aux ressources propres des collectivités territoriales,

vu l'article L.01114-2 du Code général des Collectivités Territoriales relatif à l'autonomie financière des collectivités territoriales, vu la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 notamment l'article 16 portant suppression progressive de la taxe d'habitation sur l'habitation principale à compter de janvier 2023,

vu la loi n°2022-1726 du 30 novembre 2022, notamment l'article 55 précisant que la taxe d'habitation concerne les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale,

vu le Code Général des Impôts, et notamment :

- l'article 1379 1° à 3°, relatif aux impositions au profit des communes,
- les articles 1380 et suivants relatifs à la taxe foncière sur les propriétés bâties Les articles 1393 et suivants relatifs à la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- les articles 1407 et suivants relatifs à la taxe d'habitation,
- les articles 1636 B sexies et suivants relatifs au vote annuel des taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation, dans une délibération distincte de celle du budget,

vu la délibération du Conseil Municipal n°2024-11 du 25 mars 2024 fixant pour l'année 2024 les taux d'imposition des trois taxes locales.

Considérant qu'au 1er janvier 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée mais que la taxe d'habitation est toutefois maintenue sur les résidences secondaires,

considérant que la délibération n° 2024-11 du 25 mars 2024 fixait pour l'année 2024 les taux d'imposition des trois taxes locales de la façon suivante :

TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES ET LOCAUX VACANTS: 8.55 %

TAXE SUR LE FONCIER BATI : 36.52 % TAXE SUR LE FONCIER NON BATI : 56 %

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Adopte les taux d'imposition 2025 des trois taxes directes locales aux taux suivants :

TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES ET LOCAUX VACANTS: 8.55 %

TAXE SUR LE FONCIER BATI : 36.52 % TAXE SUR LE FONCIER NON BATI : 56 %

Autorise Madame le Maire ou un adjoint ayant délégation en la matière, à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Charge Madame le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'Administration fiscale.



En comparaison les taux pour le Département de l'Isère sont :

24.15% (taxes résidences secondaires), 47.51 % (taxes foncier bâti) et 62.95 % (taxes foncier non bâti).

Au niveau national:

24.45 % (taxes résidences secondaires), 39.42% (taxes foncier bâti) et 50.82% (taxes foncier non bâti).

N°2025- 10

Demande de subvention au titre de l'opération « Travaux de renaturation du centre bourg de la Commune »

RAPPORTEUR: Annick MICHOUD

Vu.

le budget communal 2025,

le Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est proposé de solliciter l'aide de l'État, du Département de l'Isère et de la Métropole de Grenoble pour la réalisation de travaux permettant la renaturation du centre bourg d'Herbeys.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est à ce jour le suivant :

Dépenses HT		Recettes HT		
Terrassement et végétalisation 76 956.00 €		Subvention Grenoble-Alpes Métropole	30 782.40 €	40 %
		Subvention Département de l'Isère	15 391.20 €	20%
		Subvention Etat Fonds Vert 2025	15 391.20 €	20 %
		Autofinancement	15 391.20 €	20 %
Total dépenses	76 956.00 €	Total Recettes	76 956.00 €	

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

Arrête le projet « Travaux de renaturation du centre bourg de la Commune ».

Adopte le plan de financement susmentionné.

Sollicite une subvention de 30 782.40 € auprès de Grenoble-Alpes Métropole dans le fonds de concours intercommunal.

Sollicite une subvention de 15 391.20 € auprès du Département de l'Isère dans le cadre du plan un arbre, un habitant.

Sollicite une subvention de 15 391.20 € auprès de l'État au titre du Fonds vert 2025.

Autorise Madame le Maire ou un adjoint ayant délégation en la matière, à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vote : Unanimité

N°2025-11

Demande de subvention au titre de l'opération « Travaux de l'Église »

RAPPORTEUR: Annick MICHOUD

Vu.

le budget communal 2025,

le Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est proposé de solliciter l'aide du Département de l'Isère pour la réalisation de travaux permettant la réfection de l'Église d'Herbeys.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est à ce jour le suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Arrête le projet « Travaux de l'Église ».

Adopte le plan de financement susmentionné.

Sollicite une subvention de 9 145.00 € auprès du Département de l'Isère dans le cadre du plan patrimoine.

Autorise Madame le Maire ou un adjoint ayant délégation en la matière, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

VIE MUNICIPALE.

N°2025- 12

Acompte de participation 2025 au Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance (SICCE)

Rapporteur : Isabelle PATUREL

Vu:

la délibération 40 votée par le comité syndical du SICCE en date du 05 décembre 2024 relative au versement des participations communales 2025,

la délibération 2024-03 votée par le Conseil Municipal d'Herbeys en date du 20 janvier 2025.

Isabelle PATUREL informe que suite à un montant erroné, annoncé dans la délibération 2024-03 du 20 janvier 2025, il convient de rectifier le montant de participation au SICCE pour l'année 2025.

Conformément à la délibération relative au versement du premier acompte des participations communales 2025 au SICCE, il convient de régler la somme de 1 965.00 €.

Le SICCE informe qu'une régularisation sera opérée sur le deuxième acompte de l'exercice 2025. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve le versement de l'acompte 2025 au Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance.
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal de l'exercice 2025.
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Vote: Unanimité

N°2025-13

Objet : Achat de terrains agricoles et forestiers

Rapporteur: Odile SOUVIGNET

Vu le budget 2025 de la Commune,

Odile Souvignet rappelle à l'assemblée que l'acquisition de foncier non bâti permet de maintenir à long terme ces parcelles dans leur vocation agricole et forestière. Le morcellement lié aux héritages est évité et les agriculteurs sont déchargés du poids de l'achat et de l'impôt foncier.

Cette démarche contribue à stabiliser les exploitations et facilite le passage de relais entre générations. L'équipe municipale considère la terre comme une ressource précieuse qu'il faut préserver dans la durée.

Par voie de conséquence, c'est aussi maintenir à long terme des espaces semi-naturels ouverts comme les prairies, les pelouses sèches, source de biodiversité.

Enfin notre paysage de bocage où alternent haies, prairies et bosquets est entretenu par l'activité agricole. Ce paysage apprécié de tous fait la valeur du foncier bâti.

Les parcelles acquises sont pour l'une productrice de bois et pour l'autre à valeur environnementale. Toutes les parcelles acquises jouxtent des parcelles communales.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de se porter acquéreur pour 5 376 € TTC, des parcelles A 437, A 735, AC 91, AB 28, AC 88 soit un ensemble de 2.1221 hectares.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

adopte cette proposition,

autorise Madame le Maire à signer tout document concernant ce dossier et de procéder à l'achat des parcelles susmentionnées.

VIE MUNICIPALE

N°2025- 14

Objet : Avis de la commune sur le projet réglementaire et le projet d'arrêté relatifs à l'interdiction des véhicules classés Crit'Air 2 dans la ZFE pour les VUL et PL.

Rapporteur: Franck FLEURY

Grenoble-Alpes Métropole sollicite par courrier du 21 février 2025, l'avis des communes et lance une consultation publique concernant le dossier réglementaire et le projet d'arrêté relatifs à l'interdiction des véhicules utilitaires et poids lourds Crit'Air 2.

Pour rappel, la Métropole a mis en place une Zone à Faibles Émissions (ZFE) pour les véhicules utilitaires et poids lourds dans 27 communes du territoire afin de contribuer à la réduction de la pollution aux particules fines et à l'amélioration de la qualité de l'air.

À ce jour, l'interdiction de stationnement et de circulation dans ces communes concerne les véhicules utilitaires et poids lourds Crit'Air 3, 4 et 5.

Initialement prévue en juillet 2025, l'interdiction des Crit'Air 2 est en cours de report.

Les solutions disponibles pour les propriétaires de ces véhicules restent insuffisantes à l'heure actuelle. L'offre demeure en deçà des besoins des entreprises, et parfois inadaptée (autonomie des véhicules, charge utile) ou jugée trop coûteuse. En cohérence avec les calendriers des autres métropoles concernées, la mise en œuvre de cette nouvelle étape de la ZFE,

initialement prévue en juillet 2025, sera décalée au mois de juillet 2028.

Au regard des projets présentés et des discussions en séance :

le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la modification de l'échéance d'interdiction des véhicules classés Crit'Air 2 dans la ZFE pour les VUL et PL arrêté de juillet 2025 à juillet 2028. Cet avis sera porté à la connaissance du public dans le cadre de l'enquête publique.

N°2025-15

Objet : Approbation de la convention de prestation de service Risques et Résilience

Rapporteur : Françoise FONTANA

vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-4-2,

vu la délibération du Conseil métropolitain du 08 juillet 2022 relative à l'offre de mutualisation Risques et Résilience pour la mise en place des réseau et actions de développement des capacités de résilience des communes membres de Grenoble-Alpes Métropole.

Dans le cadre de la mise à jour de Plan Communal de Sauvegarde de la Commune, la Métropole a été sollicitée pour l'obtention d'information et de cartes récentes notamment concernant les aléas naturels et prévisibles à prendre en compte.

Compte tenu de la possibilité pour la commue d'Herbeys de conventionner avec Grenoble-Alpes Métropole pour la mise en place d'une prestation de service risques et résilience, permettant notamment dans un cadre mutualisé, d'accéder à des outils de gestion, de cartographie et de mise à disposition de nouvelles connaissances des risques.

Au regard de la proposition de convention transmise par le service Mission Risques du pôle aménagement du territoire de Grenoble-Alpes Métropole :

Après délibération, les membres du Conseil Municipal

approuve la convention d'offre mutualisée de service risques et résilience,

autorise Madame le Maire ou un Adjoint ayant délégation en la matière, à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vote: Unanimité

Fin de séance à : 20h30



LE BUDGET 2025

Le budget 2025 de la commune d'Herbeys, comparativement au budget primitif 2024, est marqué par une évolution de la section de fonctionnement de + 4% et une baisse de 26 % pour la section d'investissement.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1,4 million d'euros. L'évolution des crédits de fonctionnement s'expliquent notamment par le nécessaire entretien du patrimoine communal et l'organisation des services proposés en direction de la jeunesse et de la population herbigeoise.

Côté investissement, le recul des dépenses et des recettes estimés à 743 000 € contre 1,01 million pour budget primitif 2024, est dû à la fin des gros travaux de réhabilitation de la grange du château qui accueille aujourd'hui la crèche Herbe et Baby et dispose d'un local proposé à la location.

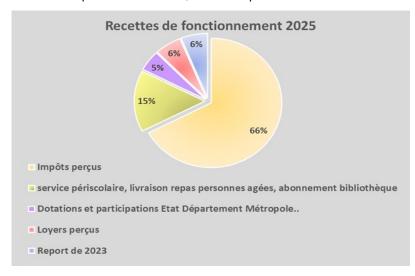


En 2025, les dépenses de fonctionnement sont pour 48% destinées aux salaires, charges et assurances du personnel de la Commune. Avec plusieurs arrêts médicaux et des assurances en constante augmentation, cette partie du budget a augmenté de + 8.6 %

Les charges générales, qui correspondent à 37% des dépenses de fonctionnement, prennent en compte les prestations extérieures, notamment pour l'entretien des bâtiments, les coûts liés à l'eau, l'énergie, les impôts, redevances et taxes diverses. Elles évoluent de + 6.7%

La participation de la Commune à la métropole est estimée à 105 000 € pour 2025, les autres charges de gestion courantes qui comprennent notamment les subventions aux associations, au CCAS et les indemnités pour les élus correspondent à 5% de la section de fonctionnement.

Avec une baisse de 10 000 € des intérêts d'emprunt, suite au remboursement d'un prêt lié aux travaux de la grange, les charges financières représentent en 2025, 4% des dépenses de fonctionnement.



66 % des recettes de fonctionnement proviennent des impôts et taxes (930 000€), 15 % sont issus des paiements des services communaux (200 000 €) comme les repas de cantine et séniors, les revenus des locations (83 000 €) complètent pour 6% des recettes, tout comme le report de l'excédent 2024.

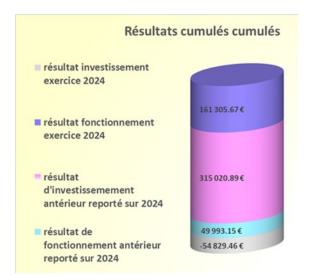
Les dotations sont stables avec 5 % des recettes de fonctionnement (69 700 €)

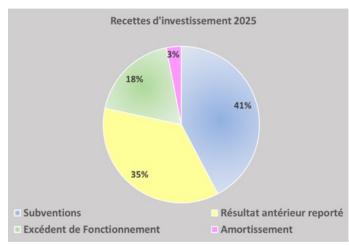
VIE MUNICIPALE.

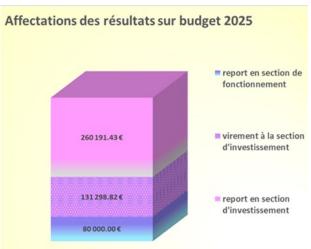
Pour permettre la réalisation des projets, la commune peut compter sur les aides du Département,

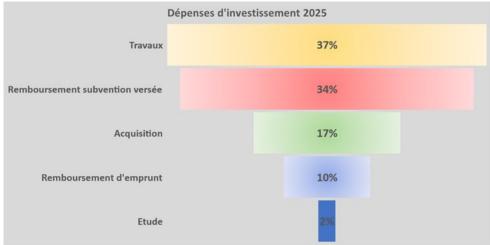
de la Région et de la Métropole (306 400 € au total).

De plus le résultat antérieur et le reversement d'une partie du résultat 2024 de fonctionnement permettent de compléter les recettes pour assurer l'équilibre de la section.









Avec 275 650 € fléchés pour les travaux de renaturation du centre bourg (110 000 €), l'aménagement des terrains de sports (50 000 €), la mise aux normes du bâtiment des services techniques, la mise en LED de la Mairie, la réfection des toilettes publiques ou l'éclairage de la place du village, 37% du budget d'investissement est consacré à des nouveaux projets dans le cadre de l'embellissement et du maintien du patrimoine.

35% sont réservés au remboursement

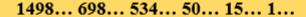
d'une subvention du FEDER accordée en 2020 pour l'opération campus scolaire. Malgré les multiples recours et après plusieurs mois d'études, l'Europe ne devrait finalement pas participer à la rénovation de la MPT et à la construction de la cantine scolaire. Le dossier très spécifique n'avait pu être transmis avec la totalité des éléments attendus durant la période du Covid. Une demande d'aide exceptionnelle sera transmise aux différentes institutions.

Les acquisitions prévues à hauteur de 128 100 €, seront réalisées par l'achat de terrains, l'équipement et mise aux normes pour l'école, l'aménagement du city park ou l'achat de matériel et mobilier pour les services de la mairie.

Le remboursement du capital d'emprunt, en baisse de 71% compte tenu d'un premier remboursement de prêt lié aux travaux de la grange est prévu à hauteur de 76 000 €. Les travaux étant réalisés après quelques études, 10 000 € sont inscrits au budget d'investissement pour permettre leur réalisation.

RECENSEMENT 2025

Premiers résultats du recensement 2025

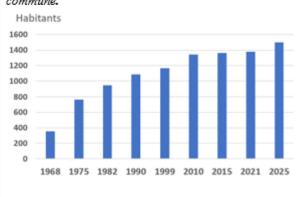




Les résultats présentés sont les données brutes. Elles appellent à être détaillées (effectifs par tranches d'âge, catégories de logements etc...). L'INSEE publiera des éléments complémentaires en milieu et fin d'année.

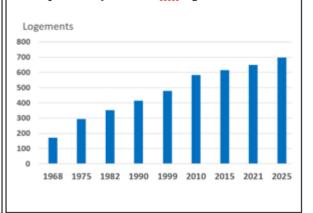
1498 habitants permanents 1378 en 2021 une augmentation de 8,7% S'ajouteront les habitants rattachés à la commune

S'ajouteront les habitants rattaches à la commune mais vivant, pour étude par exemple, dans une autre commune.



698 Logements

dont 630 résidences principales, soit un taux d'occupation moyen de 2,3 hab/logement



534 adresses d'habitation

dont 19 adresses collectives

Copropriétés, habitations à loyers modérés, maisons individuelles à la même adresse.

50 logements vacants

52 en 2021, donnée stable

Appartements, maisons, de neufs à totalement à rénover.

15 résidences secondaires

mais 64 en 1968 sur 171 logements

De rurale Herbeys est devenue résidentielle rurale.

Données complètes <u>2021</u> sur le site de l'INSEE (Herbeys n° 38188)



https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38188

L'effet PLUI?

Le SCOT prévoyait une augmentation de 38 logements et non de 49. A l'annonce du passage en PLUI, en 2019-2020, de nombreux logements ont été construits sous POS. Aujourd'hui le nombre de constructions est moindre et nous sommes sur la trajectoire du SCOT.

La projection prenant en compte SCOT et PLUI laisse envisager 100 habitants de plus pour 2030.

Les habitants d'1 seul logement n'ont pas répondu au recensement!
Un belle participation des herbigeois à cette enquête puisqu'elle frise les 100%!
Bravo et soyez-en remerciés

URBANISME, PATRIMOINE, CADRE DE VIE

Aménagement paysager autour de l'Église

Une étape de plus dans la rénovation du centre bourg

Le terrain qui borde l'Église et la Mairie est communal alors que les voies de circulation relèvent de la compétence de la Métropole. Ceci considéré et dans un cadre budgétaire contraint, les élus ont fixé les objectifs suivants :

- Mieux intégrer l'espace fontaine-Église-Mairie au paysage d'Herbeys.
- Créer une continuité visuelle mais aussi fonctionnelle avec la zone magasin-crèche.
- Désimperméabiliser et renaturer au mieux.
- Coordonner ces travaux avec ceux de l'entretien du bâti de l'Église.
- Inciter à réduire la vitesse de circulation.



En vert, l'emprise de la parcelle communale à désimperméabiliser et à paysager.

<u>Étape une</u> : esquisser la méthodologie avec un **architecte conseil du patrimoine financé par le Département**. L'historique des travaux de l'Église, à partir des données archivées, a été réalisé. Traiter les problèmes d'humidité de l'Église est la priorité à budgétiser. **Désimperméabiliser le sous-bassement des murs et leur pourtour extérieur, refaire les chéneaux**.

<u>Étape deux</u>: concevoir de concert un aménagement avec un paysagiste sur une zone élargie au terrain communal. Des places de parking reconsidérées et désimperméabilisées, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite maintenue, la végétalisation augmentée. Premiers devis et recherche de subventions mais au rythme des financeurs et de leurs possibilités en cette fin de mandat. Vote d'un budget prévisionnel.

Étape trois : élargir la réflexion, pour affiner le projet, aux herbigeois intéressés en particulier par la suite à donner à l'intérieur de l'église. Prendre contact avec la mairie.

La question de la sécurisation des piétons et cyclistes, bien que majeure, nécessitera un travail conjoint avec la Métropole. On peut espérer que l'aménagement envisagé atténuera l'aspect routier et incitera à ralentir. À suivre.

GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

Le service « Gérer mes biens immobiliers » permet aux propriétaires de biens immobiliers de déclarer à l'administration fiscale l'identité des occupants ainsi que les loyers pour leurs biens loués. Depuis 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants.

Les propriétaires (personnes physiques et personnes morales) doivent donc désormais, pour chacun de leurs locaux, déclarer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation. Si vous avez effectué une déclaration en 2023 ou 2024, une nouvelle déclaration d'occupation n'est nécessaire qu'en cas de changement de situation. En cas de changement de situation entre le 2 janvier 2024 et le 1er janvier 2025, la déclaration doit être réalisée avant le 1er juillet 2025.

Tous les détails utiles pour déclarer l'occupation de vos biens sont disponibles en scannant le QR code suivant :





GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE VOUS INFORME

FERMETURE ROUTE DE LA CÔTE + MODIFICATION POINT DE COLLECTE DES DÉCHETS

Du 21 avril au 12 mai 2025 : Fermeture de la route de la Côte.

Des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable vont nécessiter l'ouverture d'une tranchée pour la pose de la nouvelle canalisation et la reprise des branchements d'eau potable pour chaque habitation.

La route de la Côte sera fermée à la circulation des véhicules, à partir du 21 avril, en journée (8h à 17h). La déviation des véhicules se fera par le chemin des Terres.

La collecte des ordures ménagères ne sera plus possible à partir du 21 avril. Nous vous remercions de votre adaptabilité pour déposer vos poubelles dans l'un des 2 points de collecte prévus aux carrefours :

- Route de la Côte/chemin du Châtelard
- Route de la Côte/chemin des Terres

RELÈVE ANNUELLE 2025 DES COMPTEURS D'EAU

Le service des eaux de la métropole interviendra entre le 22 avril et le 16 mai 2025 sur la commune pour la relève annuelle des compteurs d'eau potable. Ce planning prévisionnel pourrait évoluer sous certaines conditions exceptionnelles. La facturation des volumes consommés est programmée à l'issue de cette relève, courant mai.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES - 1er mai 2025

Les poubelles sont ramassées normalement les jours fériés SAUF les 25 décembre, 1er janvier et 1er mai. Pour le jeudi 1er mai, une collecte de remplacement est mise en place le **vendredi 2 mai** pour les poubelles grises (ordures ménagères).

120 aînés se sont retrouvés autour de la galette

Organisé par le centre communal d'action sociale (CCAS) d'Herbeys, 120 aînés se sont retrouvés autour de la traditionnelle galette des Rois (préparée par La Gueule du loup), vendredi 31 janvier après-midi, dans la grande salle de la Maison pour tous.

Accueillis par les bénévoles du CCAS et la maire Françoise Fontana, qui a retracé les grandes lignes de cette coutume, les ainés ont également rencontré la directrice de la crèche Herbe et baby, Andréa Cristiani Horner. Cette dernière a présenté son projet intergénérationnel; ils'agit d'inviter les ainés à venir participer à des animations par exemple, lecture d'histoires, visite de la caserne des pompiers, accompagnement jusqu'à l'école... D'ailleurs, sur



La galette des Rois a été offerte aux aînés de la commune. Photo Françoise Fontana

le dépliant présentant la crèche, le projet liste déjà les futurs événements : un vide-poussettes, la Semaine de la petite enfan-

ce, etc. L'intervention d'Andréa s'est terminée ainsi : « Rejoignez-nous pour cette expérience »!



DES ROIS ET DES REINES EN CE 31 JANVIER

Offerte aux aînés de la commune, la galette des rois a réuni pas moins de 120 personnes . Organisée et animée par les bénévoles du CCAS, cette après-midi a permis également la rencontre avec la directrice de la crèche Herbe et Baby qui a présenté un projet intergénérationnel : faire participer les aînés volontaires à des animations avec les tout-petits. Toutes les informations dans l'annonce figurant en page 25.

Un marché pour mettre en valeur les créatrices herbigeoises

Ce samedi 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, plusieurs herbigeoises qui vivent de leur création artistique se sont réunies pour présenter leurs produits et partager leurs expériences.

l'occasion de la Jour-Charlotte Herbivo, codirigeante du café historique Au relais d'Uriage à Herbeys, et Adjo Edoh, céramiste installée à Herbeys depuis 2014, ont organisé une journée en nous avons souvent constaté direction des femmes herbigeoises qui vivent de leur création artistique.

Il s'agissait de mettre en lumière le travail de chacune. Ce marché au féminin s'est déroulé ce samedi 8 mars, de 10 à 16 heures dans l'arrièrecour du café. L'entrée était li- relations femmes-hombre et bien sûr ouverte aux mes!» messieurs!

« Les mêmes doutes, questions existentielles et difficultés »

Ce sont donc des professionnelles - photographe, poète, peintre, artisanes, créatrices, mais aussi cheffe de cuisine, garde à domicile, ou

encore chanteuse, danseuse qui sont venues montrer leur travail. En effet, capter des images, illustrer des livres, créer des abat-jour ou sculpter des objets ne sont pas pour elles des passe-

Adjo Edoh, qui présentait en outre sa collection Vénus, a expliqué : « Dans mon métier, née internationale des je me sens souvent seule. Je droits des femmes, souhaitais donc rassembler des énergies féminines, me mettre en "reliance" avec les unes et les autres, notamment en "reliance spirituelle". À travers nos échanges, que nous retrouvions toutes les mêmes doutes, questions existentielles et difficultés et que nous nous posions aussi en concurrence l'une de l'autre! Maintenant que nous nous sommes toutes parlé, essayons d'harmoniser nos

> La journée s'est ensuite enchaînée avec lectures et poèmes, danse et chants (du quatuor féminin herbigeois Atypiscène) ainsi que ventes des œuvres d'Agnès Baudusseau (sculptures), Lise Busarello (photographe et poète), Hélène Duhamel (photographies encadrées), Chantal Legendre (plasticienne herbi-



Adjo Edoh et Charlotte Herbivo étaient les organisatrices de ce marché.

geoise primée plusieurs fois), Anne-Sophie Louvat (poteries), Estelle Maetz (lampes et décorations), Aurore Papalia (photographe installée à Her-

Parmi les ouvrages à consulter sur place, La Puissance invaincue des femmes faisait pendant aux tenues noires et aux chapeaux pointus des dames, qui s'étaient habillées en sorcières pour ce jour particulier.

• C.P.-C.

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES À HERBEYS

Samedi 8 mars, Adjo Edoh, céramiste, et Charlotte Herbivo, codirigeante du Relais d'Uriage, ont souhaité mettre en lumière les femmes de la Commune.

Toutes réunies autour de leurs créations artistiques, elles ont présenté leurs œuvres et partagé leurs expériences. La journée a été rythmée par des lectures, poésies, chants et danses, le tout 100% féminin... même si la porte était ouverte à tous les messieurs!

(Ci-dessus, article DL du 11 mars 2025)

Des films pour tous lors d'une belle soirée "Nature et environnement"

Organisée par Clotilde. Mathilde et Anne, du Collectif citoyen Herbeys (CCH), qui œuvre pour une transition écologique, sociale et solidaire, une soirée "Nature et environnement" a été proposée aux petits et grands, vendredi 14 mars, à la Maison pour tous (MPT).

es courts métrages, sélectionnés lors du dernier Festival de cinéma de Grenoble Nature et environnement (en novembre et décembre 2024), ont été visionnés lors de cette soirée.

À 16 h 30, les écoliers inscrits au périscolaire se sont sagement installés au sol ou sur les chaises; tous les autres élèves avaient bien sûr été conviés, ainsi que leurs parents. Serpent et dragon, réalisé par Dominique Fleury, d'une durée de 4 minutes, évoquait les rivières d'ici, comme la Romanche, qui serpente depuis les Écrins et qui a provoqué des crues destructrices, ou le Drac, son confluent, considéré comme un dragon avançant dangereusement dans l'eautroublé.

Ensuite, Le temps des cerises, réalisé par Camille Gaeremynck, Jade Heurtebize et Seira Carpentier, a ravi les enants. Certains l'avaient déjà vu et ont derechef clamé: « C'est rop bien! ». D'une durée de minutes, ce court métrage l'animation suit le parcours l'une petite fille qui plante des



Les organisatrices de cet événement, qui se tenait pour la troisième fois. Photo Le DL/Claudie Picot-Chambe

noyaux de cerise dans les villes. Sous son allure de manga rapide et léger, Le temps des cerises met en lumière les préoccupations d'une vie citadine : ilots de chaleur, émission de carbone, débordements des égouts...

> Des temps d'échange mis en place pour la première fois

Le troisième court métrage, La vierousse, réalisé par Romane Firecka, d'une durée de 26 minutes, racontait l'histoire d'un écureuil dans un vieil arbre. En cette troisième année de "Nature et environnement", c'est la première fois que le CCH proposait une séance en direction des enfants. Ces derniers ont applaudi à l'issue de la projection.

À 20 h 30, la séance dédiée aux adultes a débuté. Innovation pour cette édition, des temps d'échange à l'issue des projections Le cimetière de la fast fashion et de Gaz russe: la dernière route des Nenets.

Dans le désert d'Atacama, au Chili, des piles de vêtements s'entassent tandis qu'à Yamal (péninsule de la Sibérie), le peuple des Nenets, éleveur de rennes, a vu son territoire devenir la plus grande zone d'exploitation gazière au monte et aussi le coffre-fort gazier russe.

UNE SOIRÉE NATURE ET ENVIRONNEMENT

Le Collectif Citoyen Herbeys (CCH) a organisé des projections de courts métrages sur le thème de la nature et de l'environnement.

Les enfants, inscrits au périscolaire ou non, ont visionné plusieurs films :

- Serpent et Dragon,
- Le Temps des cerises et
- La Vie rousse.

Le soir, les adultes ont participé à un temps d'échange à l'issue des projections portant sur le **désert d'Atacama**, véritable joyau de la nature menacé par l'industrie textile et la fast fashion, et sur **l'exploitation des gisements de gaz** enfermés dans le sous-sol de la péninsule de Yamal, près du cercle polaire, qui bouleverse le mode de vie ancestral **des Nenets**, un peuple autochtone sibérien.

C'est la troisième édition de cet évènement porté par le collectif.

(Ci-contre, article DL du 17 mars 2025)

EXERCICE D'ÉVACUATION INCENDIE À L'ÉCOLE

Challenge relevé pour les sept classes de l'école dans l'exercice d'évacuation d'incendie du 17 mars dernier! Les élèves ont moins de trois minutes pour se mettre à l'abri et c'est dans le calme que les 163 écoliers ont rejoint les deux points de rassemblements : préau de la cantine et parvis de la Maison Pour Tous... quite à garder ses chaussons!

(Ci-contre, article DL du 20 mars 2025)



Herbeys DL 2010312025

Un exercice d'évacuation a été réalisé à l'école

Lundi 17 mars, alors que 10 heures sonnaient, un exercice d'évacuation d'incendie a été réalisé à l'école d'Herbeys.

L'école compte sept classes réparties en trois classes maternelles et quatre classes en primaire. Au total, ce sont 163 écoliers qui avaient moins de trois minutes pour se mettre à l'abri. Et ces moins de trois minutes ont été respectées.

nutes ont ete respectees.
Guidés par les professeurs
des écoles les écoliers ont été
rassemblés sous le préau où
les professeurs des écoles les
ont comptés, puis recomptés,
vérifiant leur nombre par rapport au registre de présence.
Les maternelles sont même
sortis en chaussons, la sécuri-

té l'emportant sur le confort. Tandis que la classe qui se trouvait alors en salle de motricité a rejoint le point de rassemblement de la Maison pour tous. Les enseignants ont procédé à cette évacuation dans le calme.

À l'issue de cet exercice, le registre d'évacuation a été



Un exercice d'évacuation d'incendie a été réalisé lundi matin à l'école d'Herbeys. Photo/Mairie d'Herbeys

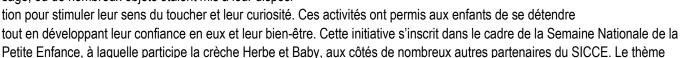
consulté par Cédrine Diaz, directrice de l'école, par Françoise Fontana, maire d'Herbeys et par le responsable des services techniques SSIAP (chef de site sécurité incendie et d'assistance aux personnes), Olivier Didier. La mission d'un agent SSIAP est d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens, notamment en cas de panique dans un ERP (établissement recevant du public).

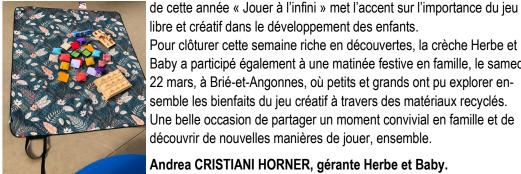
RETOUR EN IMAGES-

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, la crèche Herbe et Baby a eu le plaisir d'accueillir le mercredi 19 mars la sophrologue Marion Spinelli pour un après-midi de relaxation unique en son genre. Les enfants ont eu l'opportunité d'apprendre des techniques de respiration et de relaxation à travers des jeux ludiques et adaptés à leur âge, le tout en plein air, dans le magnifique espace extérieur de la crèche.

Cet après-midi a été ponctué de plusieurs activités visant à favoriser la détente et l'expression émotionnelle des plus jeunes. Les enfants ont pu s'installer dans une tente, découvrir des livres sur les émotions, pratiquer des techniques de respiration avec des bulles et des plumes, et même profiter d'un coin massage, où de nombreux objets étaient mis à leur disposi-





libre et créatif dans le développement des enfants. Pour clôturer cette semaine riche en découvertes, la crèche Herbe et Baby a participé également à une matinée festive en famille, le samedi 22 mars, à Brié-et-Angonnes, où petits et grands ont pu explorer en-

semble les bienfaits du jeu créatif à travers des matériaux recyclés. Une belle occasion de partager un moment convivial en famille et de découvrir de nouvelles manières de jouer, ensemble.

Andrea CRISTIANI HORNER, gérante Herbe et Baby.



Samedi 5 avril, la médiathèque d'Herbeys a accueilli l'auteure **Hélène GAUDY.** Avec un style narratif d'une grande sensibilité, entre fiction et réalité, l'auteure a présenté son dernier roman Archipels, roman qui figurait parmi les 4 derniers finalistes du Goncourt 2024.

Elle explique avoir voulu aller à la rencontre de son père, un homme à la présence tranquille qui ne s'épanche pas. L'homme est artiste peintre, poète, collectionneur compulsif, et répète qu'il n'a aucun souvenir. L'autrice se lance dans une enquête familiale et reconstitue, peu à peu, un portrait à travers les lettres, les objets, les photos... Un récit qui nous interroge : que connait-on de ses parents ? Que transmet-on à notre tour ?

Des questions qui n'ont pas manqué d'interpeller les participants qui ont apprécié cette rencontre et les échanges qui en ont suivi. Une matinée qui s'est achevée avec les dédicaces de l'auteure sur quelques-uns de ses ouvrages que l'on peut, par ailleurs, retrouver en médiathèque.

Le printemps ne fait que commencer!





Le carnaval a enchanté les petits et les grands

La fête a battu son plein, pour les petits comme pour les grands, ce samedi 5 avril avec le carnaval des parents d'élèves d'Herbeys.

amedi 5 avril, sous un soleil printanier, le car-naval organisé par l'association des parents d'élè-ves d'Herbeys (APEH) a enchanté les uns et les au-tres. À 14 h 30, à la Maison pour tous d'Herbeys, la fan-fare de Laurent Monte a accueilli les spectateurs. Formant une ronde, un groupe d'enfants du périscolaire d'Herbeys accompagnait de leurs percussions les cuivres tonitruants. Bonbons en bandoulière, ceintures ou colliers, maquillages, der-niers ajustements de déguisements, préparation du car-rousel, fées et elfes voletant de-ci de-là, la déambulation promettait d'être belle. Et elle l'a été! Elle a démarré à 15 h 30, de la place du village.



Suggéré par les enseignants d'Herbeys, fabriqué par les parents d'élèves, un carrousel, entouré de papillons merveilleux, a ouvert le cortège. Au contraire d'un Monsieur Carnaval, le carrousel n'a pas été brûlé car îl est appelé à être réutilisé d'année en année, par souci écologique certes, mais assurant aussi la continuité de la



La fanfare était elle aussi déguisée.



Fée et Na'vi du film *Avatar* étaient dans le cortège aux côtés de personnages du *Seigneur des anneaux* ou de *Star wars*.

radition.

En revanche, les mobiles, cette année les papillons virevoltant, seront changés selon le thème du carnaval. Pour cette édition 2025, si d'aucuns en doutaient, le thème choisi était "Le Monde enchanté".

Des poussettes, des très petits enfants, des grands-parents, prenaient toute la largeur du chemin et s'étalaient en continu sur 500 mètres. Sur le chemin, les carnavaliers ont retrouvé la Batuka-VI des quartiers populaires de Grenoble, venue gracieusement jusqu'à Herbeys. Ces jeunes percussionnistes, qui ont une certaine renommée, parcourent la France et participent jusqu'à 200 évenements par an, ont alors donné le ton d'un carnaval enchanté qui ne faisait que commercer.

LE CARNAVAL

C'est sous un magnifique soleil printanier qu'a eu lieu, samedi 5 avril, le carnaval d'Herbeys avec pour thème " le monde enchanté". L'édition 2025 a été marquée par deux nouveautés :

- Plus de mise à feu du traditionnel bonhomme Carnaval! Sur une idée originale de l'équipe enseignante, un groupe de parents bénévoles a conçu et réalisé (merci à Axelle NOLOT) un carrousel, magnifiquement décoré, sous la supervision des maîtresses, par les élèves de l'école et par les enfants de la crèche Herbe et baby.
- Deux spectacles de Batucada! Le premier a été donné par les élèves du périscolaire, sous la houlette de Laurent Monte et quelques membres de sa fanfare, et le second par la talentueuse et renommée troupe BatukaVI. Cette dernière, composée d'enfants de la Villeneuve, qui intervient généralement pour de grands évènements ou au sein d'entreprises, a généreusement accepté de venir gracieusement animer la déambulation.

Une déambulation qui s'est déroulée sous bonne escorte de la Gendarmerie pour la plus grande joie des petits (et grands) herbigeois.









La ferme Les jardins épicés a besoin d'aide!

La ferme « Les jardins épicés », qui produit des légumes, des fruits et des œufs en agriculture biologique depuis 16 ans à Herbeys, est aujourd'hui en grande difficulté. En effet, d'ici moins de 3 ans, elle perd son bâtiment d'exploitation, ainsi que son système d'irrigation et une partie de ses parcelles, avec serres et poulaillers.

Pour poursuivre son activité, elle cherche de toute urgence environ 1,5 ha de terre agricole, contigus de préférence, à faible pente et à proximité d'une ressource en eau.





Cette reconstruction occasionne de plus des investissements très conséquents pour la ferme.

Un enjeu pour la commune d'Herbeys comme pour la Métropole

L'enjeu pour la commune -et plus globalement la métropole grenobloise- est de conserver une ferme qui produit des légumes diversifiés toute l'année et en agriculture biologique et donc de fournir à la population une alimentation locale de grande qualité préservant les ressources naturelles et réduisant les empreintes carbone.

En effet, sur notre territoire, le nombre de fermes est bien loin de répondre aux besoins alimentaires de la population, puisque l'autonomie alimentaire dans la métropole grenobloise n'est que de 1,37 %. Et le pourcentage est encore bien plus bas si l'on ne considère que l'agriculture biologique!

Il faut savoir qu'à Herbeys nous avons non seulement la chance d'avoir la plus grande superficie en bio de la métropole mais aussi des fermes qui fournissent une gamme de produits suffisamment diversifiés pour imaginer tendre vers l'autonomie alimentaire (blé, viandes, produits laitiers, légumes, fruits, œufs). Ainsi, les jardins épicés sont la seule ferme des environs qui produit suffisamment de légumes pour fournir toute l'année le magasin de producteurs herbe et coquelicot et le marché de Tavernolles. Par conséquent, l'approvisionnement en légumes sur ces points de vente est mis en péril.

Toute aide pour maintenir cette ferme en activité est donc la bienvenue

Si vous êtes propriétaire ou proche de propriétaire de parcelles agricoles, mécène, élu-e, consommateur (trice) militant-e, si vous avez des idées ou des envies pour soutenir le maraîchage bio local...merci de vous manifester à l'adresse :

lesjardinsepices@gmail.com ou au 07 83 07 07 93 (Aurélien Dautrey) ou 06 99 71 15 31 (Lydie Ramond) ou 07 68 03 24 24 (Davie Genève) ou 04 76 71 54 07 (Maïa Simon).

Les associés des Jardins Épicés

CRÈCHE HERBE ET BABY

PARTAGE INTERGÉNÉRATIONNEL:

La crèche Herbe et Baby a comme projet de partager des moments intergénérationnels avec les anciens de la commune.

Si vous avez des passions comme la lecture, le jardinage, la cuisine, ou tout simplement nous faire découvrir le village et nous accompagner lors de nos promenades, contactez-nous au 04 56 17 90 35.

AÏKIDO



Le club **Association La Voie de l'Harmonie** est implanté à Herbeys depuis déjà 17 ans en tant qu'activité au sein de la Maison Pour Tous.

Il n'a cessé depuis ses débuts de se dynamiser et compte cette année 37 pratiquants, adultes et enfants confondus.

La section 'adultes' est très active et motivée.

Le professeur, **Gaëtan Caldara**, promu 5e dan en septembre 2023, intervient également au niveau départemental et régional. Au sein du club, il sait guider chacun et chacune avec bienveillance et exigence. Tous les pratiquants évoluent et progressent à leur rythme dans une ambiance sérieuse et conviviale.

Le travail et l'engagement de toutes et tous sont reconnus et ré-

compensés depuis quelques années par de nombreux grades dan (ceinture noire 1er, 2e et 3e niveau).

Ainsi, le niveau du club monte et le plaisir de pratiquer reste intact. C'est ce même plaisir de partager et de transmettre qui fait que l'accueil des nouveaux inscrits, débutants ou non, est une préoccupation de tous les anciens qui se chargent de guider les nouveaux arrivants dans le monde de l'aïkido. Ainsi, chaque année, le club organise un stage de rentrée de 2 jours pour favoriser l'intégration des débutants dans le groupe et partager des moments forts de pratique et de vie collective.

Un autre temps fort du club est **le traditionnel stage du froid, le 'Kan geiko'**. Il intervient généralement entre mi-janvier et début février, sur un créneau ... matutinal ! Cette pratique est très dynamisante, intéressante pour une meilleure connaissance de soi et également une cohésion du groupe assez forte. Cette année, le Kan geiko a eu lieu du 4 au 8 février de 5h30 à 6h45 (oui, oui, du matin !) avec une douzaine de pratiquants et de pratiquantes assidus, du club mais aussi venus de clubs extérieurs ! La pratique fut studieuse et enrichissante. C'est en effet l'occasion pour l'enseignant d'approfondir un travail particulier, avec les armes notamment. Cette année, l'accent a été mis sur la pratique au Jo (bâton en bois de 1,28m). Le dernier jour est également l'occasion d'un petit déjeuner partagé car la convivialité de l'estomac est aussi très importante !

Les enfants ne sont pas en reste puisque chaque semaine Gaëtan, Isabelle et un autre assistant les guident dans l'univers de l'aïkido dans une ambiance à la fois ludique et studieuse! Dans la joie et la bonne humeur qui n'excluent pas l'exigence et le sérieux, l'enseignant et les assistantes font progresser les enfants et le collectif dans une pratique ludique. Et les enfants auront aussi leur stage prévu à la fin du mois de mai à La Mure avec une cinquantaine d'autres jeunes pratiquants du département. Ils seront encadrés par Gaëtan, Isabelle et Béatrice, ceinture noire et assistante régulière du cours enfants. De bons moments en perspective!

Pour plus d'informations, consultez le site du club https://www.aikidoherbeys.fr

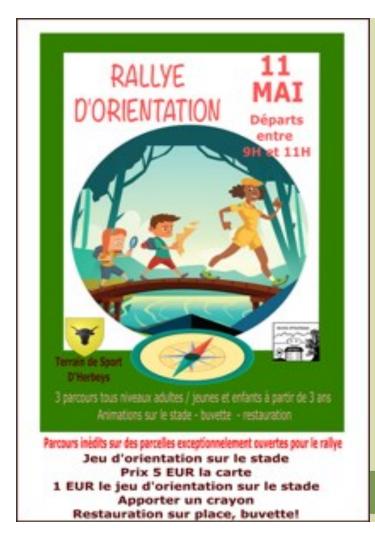
Association des Parents d'Élèves Herbeys (APEH)



Quelques dates à retenir!

Retrouvez toutes les informations ainsi que les photos des différents évènements sur le blog de l'APEH (http://apeherbeys.blogspot.com) ou en scannant le QR code :







Producteurs, commerçants, entrepreneurs...

Vous avez une activité sur Herbeys ou à proximité ?

N'hésitez pas à contacter l'APEH (apeherbeys@gmail.com) pour mettre en place une collaboration le temps d'une vente ou d'une activité.

Collectif Citoyen Herbeys (CCH)

Mobilité douce : les Herbigeois témoignent !





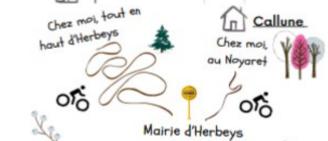
Pour aller qu collège: vélo électrique et bys

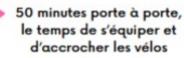




Nous descendons jusqu'au centre d'Herbeys en vélo électrique, nous prenons le Bus 67 jusqu'au collège et on fait l'inverse au retour." Callune et Lucie, II ans

Notre trajet Aller et retour vélo + bus + marche 2 km pour Callune et Lucie 7.5 km 250 m 3,5 km pour Lucie





Bus: tag.fr Pour Herbeys : bus 67 Plus de 10 bus par jour en semaine.

> Selon les horaires, il faut parfois le bus 67 et le C4



Abonnement annuel pour le bus : 187€ (si l'abonnement est pris avant les 11 ans : 45€)

Les Saules, Eybens

Bilan

Ce que nous apprécions

- en vélo, sa va plus vite qu'à pied! · on a du temps entre copines pour discuter
- · quand je finis plus tôt, je peux remonter chez moi sans attendre mes parents • des fois, je vois des animaux

Ce que nous aimons moins

- · il fait froid le matin
- on se lêve três tôt
- les voitures qui doublent dans les virages sans visibilité (avec mon vélo ělectrique je remonte vite - 20 km/h alors il faut de la place pour doubler)

En chiffres

-410 kg CO2e par personne

en 1 an par rapport aux mêmes déplacements en voiture

Calculs réalisés avec le simulateur

plus de 600 €

le coût annuel estimé des déplacements d'Herbeys au collège en voiture

Le mot des parents.

- Une super manière d'apprendre l'autonomie via un petit trajet en vêlo pour savoir se débrouiller : attacher un vélo, gêrer son temps, prendre le bus etc. Le vélo électrique lui permet aussi d'être autonome pour aller voir ses ami(e)s à Herbeys et autres (activités périscolaires). Et surtout une grosse économie de temps et d'énergie pour les parents. Pour avoir fait une ou deux fois l'aller retour au bus, que c'est fastidieux !!!
- · Nous avons fait le choix d'accompagner tous les matins Lucie en vélo jusqu'au bus plutôt qu'en voiture. Nous l'accompagnons pour la rassurer car il fait nuit le matin. Et ça lui permet de rentrer seule en fin de journée. Nous sommes ravis de l'accompagner si jeune vers l'autonomie de déplacement. Alors, Amis automobilistes, prenez soin d'elle.

VIE ASSOCIATIVE .



Le CCH propose d'aider les herbigeois à se mettre en lien pour organiser leurs déplacements réguliers liés aux activités de loisirs et celles de leurs enfants, et ainsi favoriser le co-voiturage.

Des groupes thématiques par WhatsApp sont mis en place : sortie culturelle, déplacement vers l'agglomération, se rendre en montagne.

Pour rejoindre un groupe, scannez le QR code correspondant dans l'affiche ci-contre.

VIE CULTURELLE

STAGE DE LECTURE À VOIX HAUTE : 6 HEURES DE STAGE SUR 3 SOIRS, 3 LIEUX

Stage organisé dans le cadre du Festival La Passerelle - LA SEMAINE DES ARTS VIVANTS À HERBEYS

Animé par la marraine du festival, Emmanuèle Amiell, de la Cie Les Sept Familles.

Les ateliers sont articulés autour de trois grands thèmes : la nouvelle, la poésie et la chanson. Au fil du stage, les participants auront l'occasion de perfectionner leur maîtrise de la lecture à voix haute. À l'issue de ces ateliers, les stagiaires auront l'opportunité de mettre en action tout le travail réalisé lors d'une restitution publique, le jeudi 15 mai, à 18h30, au Café de la Passerelle, Espace culturel Navarre à Champ-sur-Drac. Un moment convivial où l'accent sera mis sur le plaisir de partager des textes, dans un cadre bienveillant et sans stress.

Un spectacle de lecture à voix haute précède chaque séance de stage. L'entrée est libre.

En pratique : Le stage se tient sur trois soirées, dans les trois médiathèques des communes partenaires (Champ-sur-Drac, Herbeys, Jarrie). Chaque séance dure 2 heures. L'inscription au stage implique de participer aux trois séances. Le tarif est de 40 € (pour les 6 heures). Le nombre de participants étant limité, merci de vous inscrire avant le 4 mai 2025.

Lundi 12 mai 2025 - de 20h à 22h - Salle l'Estrade de la Maison Pour Tous

Informations & réservations : À la médiathèque pendant les heures d'ouverture ou par mail à mediatheque@herbeys.fr

VIE CULTURELLE

LA SEMAINE DES ARTS VIVANTS







Festival La Passerelle - 3ème édition - Du 12 au 18 mai 2025

Créé par la Cie Acour, le festival La Passerelle, c'est une semaine de spectacles et d'animations sur trois communes (Champ-sur-Drac, Herbeys et Jarrie), en partenariat avec les médiathèques, les CCAS, la Maison Pour Tous d'Herbeys, le Centre socioculturel Malraux et le Château de Bon Repos à Jarrie.

DES TOUT-PETITS AUX SÉNIORS, IL Y A FORCÉMENT UNE ANIMATION POUR VOUS!

Lundi 12 mai 18h – Nouvelles de Maupassant : spectacle de lecture à voix haute



La bête à Maît'Belhomme, un fou, imprudence, en wagon... Ces 4 nouvelles, publiées pour la première fois en 1885, témoignent de l'obsession de Guy de Maupassant : tout dans le monde recèle finalement du noir et de la mort. Elles offrent une observation fine de la société et de ses travers, qui laisse passer, à certains instants, quelques rires satiriques.

Interprété par le **Théâtre de l'Asphodèle** (Saint-Martin-d'Hères). Salle l'Estrade à la Maison Pour Tous. Places limitées. Entrée libre sur réservation.

Lundi 12 mai de 20h à 22h - Stage de lecture à voix haute pour adultes

Session 1 sur 3. Médiathèque. Inscription obligatoire. Voir explicatif et condition du stage ci-contre.

Jeudi 15 mai 10h - La Malle aux histoires

Une histoire pour les tout-petits de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent, d'un grand-parent ou de leur assistante maternelle. Médiathèque. Places limitées.

Jeudi 15 mai de 14h à 16h – La Corde au cou & L'Oubliée de la tour de Brandes

Café musical et lecture à voix haute

La Corde au cou : Ils étaient jeunes et ils s'aimaient. Ils étaient pauvres et ne pouvaient s'épouser. L'éternelle histoire!

L'oubliée de la Tour de Brandes : À l'abri des regards, amours impossibles entre une prince et une bergère en Oisans.

Interprété par la Compagnie Les Galets du Drac (Seyssinet-Pariset). Musiciens (flûte à bec, violoncelle, clavecin, viole de gambe).

Maison Pour Tous. Places limitées. Entrée libre sur réservation.



Vendredi 16 mai 20h30 – Une semaine, pas plus : spectacle théâtral



Joué par la Compagnie La divine Comédie (Beynes 78)

Du grand boulevard avec 7 prix du public depuis sa création!

Synopsis: Paul fait croire à Sophie que son meilleur ami Martin, venant de perdre sa mère, va venir s'installer quelque temps chez eux. Il veut en réalité la guitter, pensant que ce ménage à trois fera exploser leur couple... Martin, pris au piège, accepte. Mais ce sera "une semaine, pas plus!". Démarre alors un ménage à trois totalement explosif, véritables chaises musicales avec son lot de mensonges, de coups bas et autres plaisirs quotidiens...

Maison Pour Tous - Tout public à partir de 7 ans. Tarifs : 10 € - 7 €

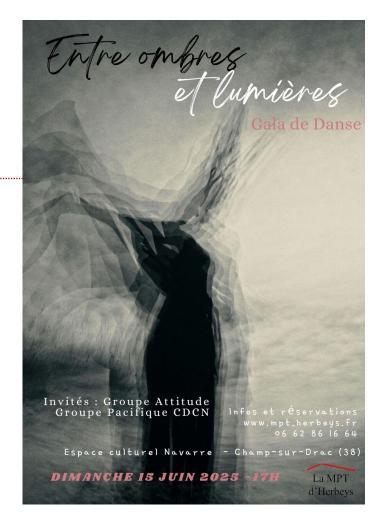
Informations & réservations :

À la médiathèque pendant les heures d'ouverture ou par mail à mediatheque@herbeys.fr

GALA DE DANSE 15 JUIN 2025

« Entre ombres et lumières », le gala de danse d'Herbeys aura lieu le dimanche 15 juin, à 17h, à l'Espace Culturel Navarre de Champ sur Drac.

Il est ouvert à chacun, alors venez découvrir les créations des élèves, des plus petits jusqu'aux adultes, insufflées par **Marie Sohm.**





FESTIVAL RIEZSTIVAL-4ème édition

5 & 6 septembre 2025

Réservez votre week-end!

Au programme : théâtre de rue, concerts, moments conviviaux à partager autour d'un repas, d'un verre.

L'association a besoin de bénévoles :

4 et 8 septembre : installation et désinstallation

5 et 6 septembre : stands repas

Si vous souhaitez participer à ce projet de rencontres locales, contactez-nous par mail à riezstival@gmail.com.

VIE CULTURELLE : L'ACTUALITÉ LITTÉRAIRE DU PRINTEMPS -

ADULTES ROMANS

La Vengeance du crapaud - Daniel Cario La nuit ravagée - Jean-Baptiste Del Amo La très catastrophique visite du zoo - Joël Dicker Tout le monde aime Clara - David Foenkinos Le Chant des Oubliées - Kristin Hannah Dans la forêt & Le Temps d'après - Jean Hegland L'Arbre à pain - Christian Laborie Un avenir radieux (Les Années glorieuses T3) P. Lemaitre Les Renaissances - Agnès Martin-Lugand La femme de ménage T1, T2, T3 - Freida McFadden

J'emporterai le feu (Le Pays des autres T3) - Leila Slimani Patronyme - Vanessa Springora Les Gestes - Amanda Sthers















POLICIERS

Le Chien des Ozarks - Eli Cranor L'Agent - Pascale Dietrich Sans soleil - T1, T2 - Jean-Christophe Grangé Henua - Marin Ledun 34 m² - Louise Mey La Menace - Niko Tackian





ALBUMS

Qui dort encore ? - A. Carpentier Chevalier Chouette et petite oiselle - C. Denise L'Ourse et l'enfant - Bello / Pezzetta Le Village dans la mer - F. Girard L'énorme petit-déjeuner - R. Jones Savez-vous planter les choux ? - N. Dieterlé



JEUNESSE



ROMANS

La bibliothèque disparue - Stead / Mass Les podcasts de la lose - G. Nail / A. Guarino Mémoires de la forêt T4 - M. Brun-Arnaud Les téléphonistes anonymes - A. Desarthe Léo & les orphelins de Paris - T3 - T. Bérard Le secret d'Ilyana - J-L. Marcastel La confiture de Berbéranza - F. Medina Salomé, reine des idées - A. Marot Carlington Park - D. Kizis L'école des pouvoirs secrets T1 - C. Mallorqui Les Légendes d'Ortie - C. Hoffmann







BANDES DESSINÉES

Nonolulu T1 - P. Battault / L. Méhée Ana Ana T2 à T5 - D. Rogues / A. Dormal Petits Dieux T1, T2- Krystel Ana & l'Entremonde T 3 - M. Dubuisson / Cy Le Grimoire d'Elfie T5 - A. Alwett / C. Arleston Le Cercle des Intrépides T1 - M. Dubuisson





SCIENCE-FICTION

Un soupçon d'humanité - Loïc Henri

BANDES DESSINÉES

Marcie: Le point de bascule - Baur Champs de bataille - Inès Leraud Stern T3, T4, T5 Maffre Enfant de salaud - Isabelle Merlet / Gnaedio Revoir Comanche - Romain Renard



MANGAS

Chibi Maruko-Chan T1, T2 Sakura (+ 8 ans) Heterogenia Linguistico T1 à T5 Seno (+ 8 ans) Ochibi et ses amis T1 - Moyoco Anno (+ 8 ans)





DOCUMENTAIRES

Le réchauffement climatique - Coll. Les P'tits Docs L'encyclopédie de la vie sexuelle I. Fougère / C. Citron (4-6 ans)

Danse: qu'est-ce qu'une arabesque? S. Bordet



AVRIL

La Malle aux histoires

Mardi 15 avril - 10h Médiathèque

Pour les 0 à 3 ans mediatheque@herbeys.fr

Bas-côté, huis-clos en bord de route

Théâtre - 10 jours de la culture Vendredi 18 avril - 20h30 Maison Pour Tous

www.mpt-herbeys.fr

L'eau, une ressource à partager

Exposition

Avril - Mai - Juin Médiathèque

MAI

Rallye d'orientation

Dimanche 11 mai 2025 Stade d'Herbeys

APEH - apeherbeys@gmail.com

Nouvelles de Maupassant

Spectacle lecture à voix haute Lundi 12 mai - 18h

Salle Estrade MPT

Entrée libre - Sur réservation mediatheque@herbeys.fr

Stage de lecture à voix haute

Lundi 12 mai de 20h à 22h Médiathèque

Session 1 sur 3 - Explicatif p. 28 mediatheque@herbeys.fr

La Malle aux histoires

Jeudi 15 mai - 10h Médiathèque

Pour les 0 à 3 ans mediatheque@herbeys.fr

Café musical et lecture à voix haute

Jeudi 15 mai de 14h à 16h Maison Pour Tous

Explicatif p. 29

Entrée libre - Sur réservation mediatheque@herbeys.fr

Une semaine, pas plus

Théâtre - Comédie

Vendredi 16 mai - 20h30

Maison Pour Tous

Explicatif p. 29

Lecture-Café

Samedi 17 mai -10h Médiathèque

mediatheque@herbeys.fr

Stage terre

Samedi 17 mai de 14h à 18h Atelier céramique HYSTERA

Tarif: 80 €

Contact : Adjo Edoh

adjo.edoh.ceramique@gmail.com

Vente de plants

Dimanche 18 mai 2025

De 8h à 15h

Place du marché

APEH - apeherbeys@gmail.com

JUIN

Mid-Form

Théâtre d'impro Vendredi 6 juin 20h

Maison Pour Tous

www.mpt-herbeys.fr

Fête de la musique Samedi 14 juin Maison Pour Tous www.mpt-herbeys.fr

Entre ombres et lumières

Gala de danse

Dimanche 15 juin

Dimanc 17h

Espace culturel Navarre Champ-sur-Drac

Infos & réservations www.mpt.herbeys.fr

La Malle aux histoires

Mardi 17 juin 10h

Médiathèque

Pour les 0 à 3 ans mediatheque@herbeys.fr

Fête de la MPT

Samedi 21 juin Maison Pour Tous

Cirque, foot (journée) Cabaret d'impro 19h30

www.mpt.herbeys.fr

JUILLET

Lecture-Café

Samedi 5 juillet -10h Médiathèque

SEPTEMBRE

RiezStival

5 et 6 septembre 2025 Place du marché

riezstival@gmail.com